

**CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES
 EN GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE SANTÉ PUBLIC ET PRIVÉ
 CAS-GSP 2024**

Enseignants	Module / Enseignement	Date	Heures	Évaluation
M. M. Farsi ¹ / M. Ph. Gnaegi ² / Dr L. Kaufmann	Présentation du programme et conférence	Jeudi 11.01.2024 17h-18h30		
Module 1 Introduction au système de santé				
M. Zarin ³	Economie et financement de la santé	Vendredi, 12.01.2024	6	
P. Gnaegi	Le dossier personnel	Vendredi, 26.01.2024	6	
G. Rufenacht ⁴	Systèmes de santé publics ou privés : cohabitation ou antagonisme ?	Vendredi, 9.02.2024	6	
	Total Module 1	3 jours	18	1 ^{er} suivi
Module 2 Gouvernance et gestion				
M. Desaulles ⁵ / R. Loretan ⁶	La gouvernance : vision et stratégie hospitalières, rôle du Conseil d'administration	Vendredi, 8.03.2024	6	
Ch. Pinget ⁷	Evaluation des technologies de santé	Vendredi, 22.03.2024	6	
N. Brunner ⁸	Droit du patient	Vendredi, 26.04.2024	6	
E. Bonvin ⁹	Institution hospitalière dans notre société La médecine communautaire	Vendredi, 3.05.2024	6	
O. Linder ¹⁰	Gestion financière d'un établissement de santé	Vendredi, 24.05.2024	6	
K. Schneider ¹¹	Leadership	Vendredi, 7.06.2024	6	
M. Nello Castellí ¹²	Recherche et innovation - visite du centre de recherche et d'innovation de Genolier	Vendredi, 14.06.2024	6	
M. Bubach ¹³	Ressources humaines*	Vendredi, 28.6.2024	6	
	Total Module 2	8 jours	48	2 ^e suivi

¹ Uni Neuchâtel

² Uni Fribourg

³ Uni Neuchâtel

⁴ Clinique des Grangettes / Genève-Cliniques

⁵ HNE Hôpital Neuchâtelois

⁶ Swiss Medical Network

⁷ CHUV

⁸ Uni Neuchâtel

Module 3 Patient et politique de communication				
A. Hubert ¹⁴	Qualité – Sécurité - Economicité	Vendredi, 16.08.2024	6	
O. Guerdat ¹⁵	Marketing et communication pour un centre de soins	Vendredi, 30.8.2024	6	
C. Aglione ¹⁶	Soins de longue durée: gérer les enjeux interinstitutionnels	Vendredi, 06.09.2024	6	
L. Favre ¹⁷	Politique de communication dans un établissement de santé	Vendredi, 13.09.2024	6	
	Total Module 3	4 jours	24	3 ^e suivi
Ph. Gnaegi/M. Farsi	Module 4 Présentation des travaux personnels et synthèse	Jeudi, 17.10.2024 / vendredi, 18.10.2024	12	Soutenance
	Total 12 crédits ECTS	17 jours	102	

- Les cours auront lieu de 9h15 à 16h avec une pause midi. La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire.
- L'évaluation finale est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive annexe. En cas d'évaluation insuffisante, une remédiation est possible et une nouvelle soutenance est organisée en janvier 2025.
- Une appréciation du travail personnel est effectuée à la fin de chaque module.

⁹ Hôpital du Valais

¹⁰ Administration cantonale vaudoise

¹¹ Centre hospitalier de Bienne

¹² Swiss Medical Network

¹³ Hôpital fribourgeois

¹⁴ Swiss Medical Network

¹⁵ Hôpital du Jura

¹⁶ Avalems

¹⁷ Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

Annexe au plan d'étude du CAS en Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé CAS-GSP 2024

Directive relative à la rédaction du travail personnel

Pour une meilleure lisibilité, l'emploi de la forme féminine fait indifféremment référence aux personnes de sexe masculin ou féminin.

1. Cadre général

Le travail personnel vise à contrôler les connaissances acquises dans les enseignements du CAS, à travers l'étude d'un sujet ou d'un cas particulier. La rédaction du travail est exigée au fur et à mesure du déroulement du CAS.

2. Choix du thème

Le thème est tiré de l'expérience professionnelle de la participante et doit être approuvé par le comité directeur du programme. Il porte sur l'analyse d'une situation et la résolution d'une problématique, par exemple, propre à un établissement.

3. Aspects formels

a. Découpage général du travail :

Le travail final comprend au moins les parties suivantes: la page de titre, le résumé, la table des matières, la méthodologie, l'approfondissement des chapitres, les conclusions et la bibliographie.

b. Nombre de pages :

Le travail final comporte environ 25 pages, rédigées en français, anglais ou allemand. Les annexes éventuelles ne sont pas comptées. Le format du texte (marges, interligne, police, taille) est à choisir de façon à ce qu'une page de texte comporte en moyenne entre 2'800 et 3'200 caractères (espaces compris). Cette règle ne s'applique pas aux pages contenant des figures ou des tableaux car ces derniers ne comptent pas comme caractère.

c. Citation :

Toutes les phrases prises d'autres textes (littéralement ou conformément au sens) doivent être reconnaissables en tant que citation ou renvoi. Les citations doivent être précises.

Les phrases citées doivent être mises entre guillemets, après lesquels viennent entre parenthèses :

- Auteur (s)
- Année de la publication
- Numéro de pages.

Exemples: (Fournier, 1998, p. 186); (Fournier, Lalère et Dutoit, 2001, p. 289).

d. Bibliographie :

Dans la bibliographie, tous les livres et articles utilisés dans le travail doivent être mentionnés. Les renseignements suivants sont nécessaires :

- Auteur
- Date de parution
- Titre et sous-titre
- Lieu de parution et éditeur
- Édition

4. Démarche à suivre

- i. Le thème doit être déposé sous la forme d'un document écrit sur Moodle, au cours des enseignements du module 1. Le dernier délai pour l'approbation du thème est le 31 mars 2024.
- ii. La participante envoie trois tables des matières différentes en expliquant pourquoi elle privilégie l'une. Elle explique le découpage des chapitres en décrivant le fil conducteur de l'ensemble des thématiques, le contenu résumé des chapitres ainsi que la méthodologie envisagée.
- iii. La participante remet son travail sous forme de maquette d'une dizaine de pages (taille de la police : 12) en ayant approfondi les chapitres et la méthodologie.
- iv. Lorsque la maquette est approuvée, la participante remet la version finale d'environ 25 pages, annexes non comprises (taille de la police : 12).
- v. La participante remet la version finale après d'éventuelles corrections ou compléments.
- vi. La soutenance orale en français d'une durée de 30 minutes, qui consiste en une présentation du travail, suivie d'une discussion avec des questions des participants.

Les étapes à suivre et les délais sont précisés dans le tableau suivant :

Etapes du travail	Transmission du travail et retour d'information	Délai
i. Dépôt du thème	Remise sur Moodle Approbation du thème	31 mars 2024
ii. Tables des matières	Remise sur Moodle Approbation de la table des matières	31 mai 2024
iii. Maquette	Remise sur Moodle Entretien et appréciation	30 juin 2024
iv. Travail complet	Remise sur Moodle Appréciation et correctifs à apporter	15 septembre 2024
v. Version finale	Remise d'un exemplaire en version papier (thermocollée ou anneaux) + Remise sur Moodle d'une version numérisée en 1 seul fichier	11 octobre 2024
vi. Soutenance	Evaluation notée	17 et 18 octobre 2024

5. Rattrapage

En cas d'évaluation insuffisante du travail personnel, la participante bénéficie d'un délai supplémentaire de deux mois après la fin du CAS pour remédier aux corrections éventuelles et procéder à la restitution définitive du travail. Dans ce cas, une nouvelle soutenance sera organisée en janvier 2025.